



RAPPORT D'ACTIVITÉ

20



22



 HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

Au fil des saisons

L'année écoulée a encore une fois été riche en réalisations. Grâce aux efforts humains et techniques en matière d'évaluation, nous disposons aujourd'hui d'indicateurs précis pour évaluer nos actions au regard des objectifs politiques fixés. Un contenu de qualité qui vous est aujourd'hui présenté dans ce rapport.

Le printemps a été marqué par l'anniversaire de la première tournée territoriale des élus du bureau auprès des communes. Une foire aux questions synthétique et pratique, compilant la centaine de questions posées lors de ces 35 rencontres et de ces quelques 800 kilomètres parcourus a été envoyée aux communes.

L'été a débuté par l'adoption des axes stratégiques du projet de territoire en conseil communautaire. Ce projet définit une vision commune pour le développement et la préservation de notre territoire. Il servira de guide pour la fin du mandat et pour préparer le suivant.

Pour réchauffer nos cœurs, nous avons lancé à l'automne notre marque territoriale "Je suis Haute-Corrèze". Cette marque est d'abord un encouragement pour les habitants à être fiers de leur territoire et de ses valeurs. C'est ensuite une invitation pour ceux qui voudraient venir vivre en Haute-Corrèze. Pour préserver ce territoire, nous avons également signé un Contrat d'Objectif Territorial avec l'Ademe qui viendra accompagner nos projets et ambitions pour plusieurs années.

Enfin, au début de l'hiver et au terme d'un long processus, le PLUi a été adopté le 8 décembre 2022 après quatre années d'études, d'échanges et de concertation. Aujourd'hui, chaque commune a la possibilité de voir fleurir de nouvelles constructions d'habitation.

L'année 2023 s'annonce tout aussi prometteuse. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour le développement harmonieux de notre territoire, en mettant en avant notre identité, nos valeurs et notre volonté de construire un avenir durable.

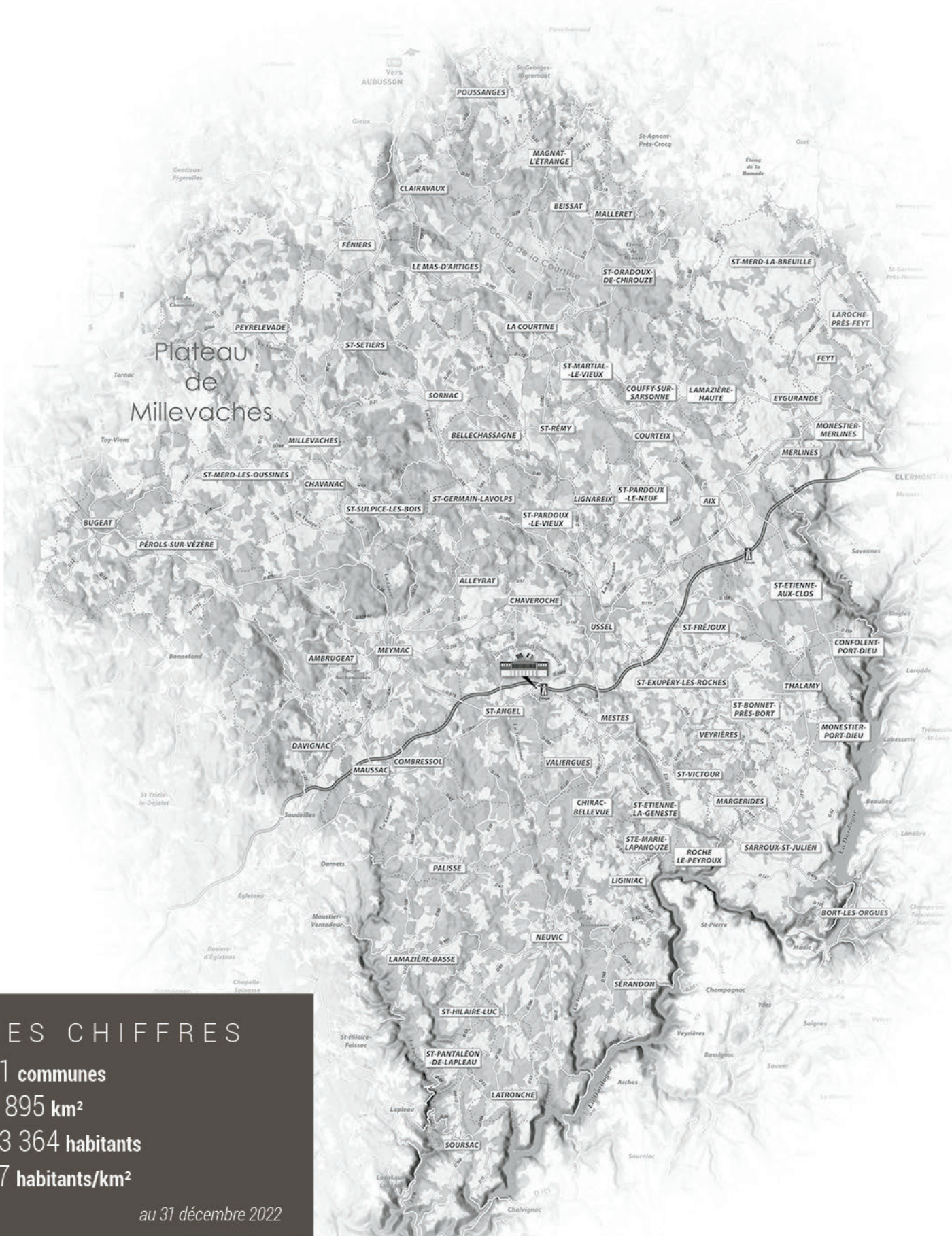
Je vous laisse maintenant découvrir nos activités de 2022.

Bonne lecture !



**PIERRE
CHEVALIER**
Président

Le territoire de Haute-Corrèze Communauté



LES CHIFFRES

71 communes

1 895 km²

33 364 habitants

17 habitants/km²

au 31 décembre 2022

Le bureau communautaire

Le bureau examine les propositions des commissions et statue sur leur présentation à l'ordre du jour du conseil communautaire. Il assure la gestion des affaires courantes.

› Le président

Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes. Il est le chef des services. Il représente par ailleurs la communauté de communes en justice. Il a pour mission de définir le projet politique avec les vice-présidents. Il joue un rôle d'arbitre et est décisionnaire en cas de conflit.

› Les vice-présidents

Ils ont le même rôle que le président dans le cadre des délégations de fonctions que le président peut leur confier. Ils ont le devoir de rendre compte au président de toutes les décisions prises dans leur domaine de compétences. Ils sont les responsables de la mise en œuvre du projet politique dans leur thématique. Ils sont en relation directe avec le directeur en charge des services.



Pierre Chevalier
président



Christophe Arfeuillère
1^{er} vice-président
développement
économique



Philippe Brugère
2^{ème} vice-président
économie touris-
tique, accueil
et attractivité



Philippe Roche
3^{ème} vice-président
finances et éva-
luation des poli-
tiques publiques



Alain Fonfrede
4^{ème} vice-président
déchets ménagers
et assimilés



Éric Ziolo
5^{ème} vice-président
projet de territoire
et projet
d'administration



Dominique Miermont
6^{ème} vice-présidente
culture et
médiathèque



Jean-Marc Michelon
7^{ème} vice-président
proximité et
relation aux
communes



Jean-Pierre Guitard
8^{ème} vice-président
urbanisme
et services
techniques



Serge Guillaume
9^{ème} vice-président
énergies
renouvelables
et transition
écologique



Jean-François Michon
10^{ème} vice-président
eau et
milieux naturels



Aurélie Gibouret-Lambert
11^{ème} vice-présidente
enfance, jeunesse
et parentalité



Michel Pesteil
12^{ème} vice-président
sports loisirs



Pascal Montigny
13^{ème} vice-président
santé et solidarité



Gilles Magrit
14^{ème} vice-président
habitat

Le conseil communautaire

Le rôle du conseil communautaire est d'examiner les propositions du bureau et de les rendre exécutoires par délibérations. Les différentes actions et les projets peuvent ensuite être réalisés.

Seules les communes de moins de 1 000 habitants qui sont représentées par un conseiller communautaire titulaire disposent d'un suppléant.

Les communes de plus de 1 000 habitants ne disposent donc que de conseillers communautaires titulaires.

Liste des conseillers communautaires au 31 décembre 2022

Communes	titulaires	suppléants
Aix	François RATELADE	Jacques VAN DE WIEL
Alleyrat	Serge PEYRAUD	Marc GOUYON
Ambrugeat	Michel SAUGERAS	Didier CUSSEAU
Beissat	Pierrick LOURADOUR	Dominique DUPRADEAUX
Bellechassagne	Claude BAUVY	Marc CHASSAIN
Bort-Les-Orgues	Laëtitia CHAPUIS	
	Patrick JOUVE	
	Patrice JUILLARD	
	Sandrine LE ROYER	
	Nadine PICARD	
	Éric ZIOLO	
Bugeat	Jean-Yves URBAIN	Patrice ROUCHEREAU
Chavanac	Stéphane BRINDEL	Agnès DAVY
Chaveroche	Daniel ESCURAT	Daniel JOLY
Chirac-Bellevue	Robert GANTEIL	Catherine MOURIACOU
Clairavaux	Laurence BOYER	François GENELOT
Combressol	Christine ROUGERIE	Gérard VIALAT
Confolent-Port-Dieu	Nicolas JOUVE	Sébastien JOUVE
Couffy-Sur-Sarsonne	Christiane MONTEIL	Henri MANDON
Courteix	Marie-Claude LEPAGE	Benjamin LEFAL
Davignac	Patrice BARBE	Patrice BOURDOUX
Eygurande	Didier BEAUMONT	Jean-Baptiste BARRIER
Féniens	Nathalie PEYRAT	Patrick MOULY
Feyt	Franck REBUZZI	Denis POUZADOUX
La Courtine	Jean-Marc MICHELON	Suzanne LACROIX-BESSE
Lamazière-Basse	Jean-Pierre DELBÈGUE	Jean-Marc SOULIER
Lamazière-Haute	Jean-François MICHON	David ANDANSON
Laroche-près-Feyt	Pierre CHEVALIER	Pascal BARRIER
Latronche	Marie-Christine SOULEFOUR	Serge DUPORT
Le Mas D'artiges	Gilles MAGRIT	Michel FOFINGUE
Ligniac	Frédéric BIVERT	Isabelle VIGNAL
Lignareix	Robert BREDECHE	Lionel LAFARGUETTE
Magnat L'étrange	Jérémy BRUGERE	Didier DUBOSCLARD
Malleret	Michel LACROCQ	Christian DUMONTEIL
Margerides	Danielle COULAUD	Elien GOUNY
Maussac	Nelly SIMANDOUX	Nadine COUDERT
Merlines	Pascal MONTIGNY	Maurice REBEIX
Mestes	Aurélie GIBOURET LAMBERT	Thierry POTDEVIN
Meymac	Anne-Marie AUBESSARD	
	Joël BÉZANGER	
	Philippe BRUGERE	
	Catherine NIRELLI	
	Jean-Pierre SAUGERAS	
Millevaches	Sylvie PRABONNEAU	Bernadette MALEYRAT
Monestier-Merlines	Nathalie LE GALL	Jean-Paul DEVEDEUX
Monestier-Port-Dieu	Samuel MOUTY	Franck BRINGAUD
Neuvic	Dominique MIERMONT	
	Guillaume REPEZZA	
	Pascal RONCERAY	
Palisse	Stéphanie GAUTIER	Christopher ASTRE

Communes	titulaires	suppléants
Pérols-Sur-Vézère	Alain FONFREDE	Bernard POUYAUD
Peyrelevede	Pierre COUTAUD	Robert URBAIN
Poussanges	Marc BUJON	Jean-Luc MONDON
Roche-Le-Peyroux	Monique JABIOL	Mathilde GUILLAUME
Saint-Angel	Jacqueline CORNELISSEN	Daniel MONTEIL
Saint-Bonnet-Près-Bort	Daniel COUDERC	Marie DUVAL-BREDECHE
Sainte-Marie-Lapanouze	Jeanine BRINGOUX	Jacques VASSEUR
Saint-Étienne-Aux-Clos	Isabelle BRIQUET	Bruno CHASSAGNOUX
Saint-Étienne-La-Geneste	Christophe TUR	Claude DAVOINE
Saint-Exupéry-Les-Roches	Jean-Pierre BODEVEIX	Dominique FIANCETTE
Saint-Fréjoux	Stéphane PEYRAUD	Dominique BRUGIERE
Saint-Germain-Lavolps	Gérard LOCHE	Hubert RENAULT
Saint-Hilaire-Luc	Barbara VIMON	Jean-Pierre BRUNET
Saint-Martial-Le-Vieux	Alain SIVADE	Daniel GIRON
Saint-Merd-La-Breuille	Guy FAUGERON	Jean-Paul DETOUR
Saint-Merd-Les-Oussines	Baptiste GALLAND	Pascal COURTEIX
Saint-Oradoux De Chirouze	Henri GRANET	Philippe SOULET
Saint-Pantaléon-De-Lapleau	Vincent CALONNE	Martine JOURDAIN
Saint-Pardoux-Le-Neuf	Michel BOURZAT	Raymonde FAYETTE
Saint-Pardoux-Le-Vieux	Philippe ROCHE	Alain COUZELAS
Saint-Rémy	Michelle CHAUMONT	Gérard BOGUET
Saint-Setiers	Daniel MAZIERE	Marie GUYON
Saint-Sulpice-Les-Bois	Nathalie LAURENT	Suzanne BOURROUX
Saint-Victour	Jean-Marc BODIN	Audrey BEYNAT
Sarroux-Saint-Julien	Xavier GRUAT	Jean-Paul ALPHONSOUT
Serandon	Pierre MATHES	Christiane PARTAUD
Sornac	Jean-François LOGE	Martine GIOUX
Soursac	Serge GUILLAUME	Mathieu CHAVEROUX
Thalamy	Gérard ARNAUD	Jacky GUILLAUME
Ussel	Christophe ARFEUILLÈRE	
	Maryse BADIA	
	Gilles BARBE	
	Tony CALLA	
	Tony CORNELISSEN	
	Pierrick CRONNIER	
	Sandra DELIBIT	
	Sébastien DEVALLIÈRE	
	Yoann FIANCETTE	
	Jean-Pierre GUITARD	
	Mady JUNISSON	
	Marilou PADILLA-RATELADE	
	Martine PANNETIER	
	Céline PARRAIN	
	Philippe PELAT	
	Michel PESTEIL	
	Sophie RIBEIRO	
	Jean-Marc SAUVIAT	
	Françoise TALVARD	
	Michèle VALIBUS	
	Elisabeth VENTADOUR	
Valiègues	Daniel DELPY	Fabrice QUERO
Veyrières	Laurent SARFATI	Jean-Pierre LAVAL

Nos défis



**Défi 1 : (R)établir une image
porteuse du territoire**

6 activités présentées



**Défi 2 : Attirer les actifs, ancrer
notre jeunesse et les entreprises**

9 activités présentées

**Défi 3 : Réinvestir les territoires
et faire vivre la proximité**

6 activités présentées



à relever...



Défi 6 : Garantir une coopération territoriale efficiente

8 activités présentées



Défi 5 : Préserver l'environnement et assurer la transformation écologique

10 activités présentées



Défi 4 : Repenser les mobilités et les modes de transport

5 activités présentées



Un territoire actif

Proposer des services à la population et des équipements de qualité, des services publics accessibles à tous, favorisant l'épanouissement de la population.



Un territoire vivant

Favoriser l'accueil et l'accompagnement de porteurs de projets et de nouveaux habitants, pour développer le tissu économique local tout en affirmant notre identité territoriale.

...Pour une destination commune



Un territoire préservé

Préserver notre territoire par nos actions quotidiennes afin de conserver un cadre de vie riche, apaisant et une biodiversité de grande qualité.



Un territoire responsable

Garantir un aménagement raisonné de notre territoire, respectueux de ses richesses et de ses habitants.

Défi n°1 : (R)établir une image porteuse du territoire

Rétablir une image porteuse de notre territoire pour le valoriser et en être fiers.
L'ensemble des projets que vous trouverez dans cette partie composent le premier défi.

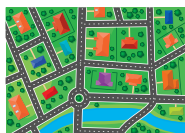
Les informations à retenir



Réaménagement du site de
Saint-Nazaire pour 116 258 € HT



6 Séjours organisés pour 107
enfants des centres de loisirs



Signature avec l'Etat de
l'opération de revitalisation de
5 centres bourg



Fin de la deuxième phase
des travaux du village
vacances de l'Abeille



Réhabilitation du sentier
vitrine de la Tourbière du
Longeyroux pour 10 000 € HT



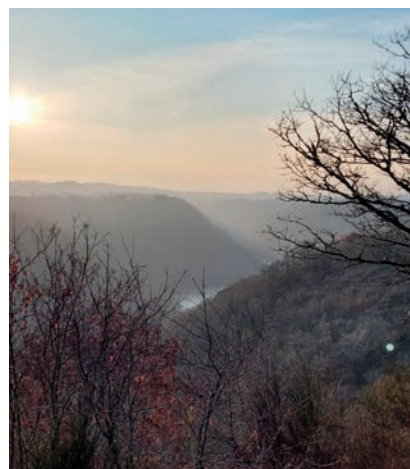
Lancement de la **marque de territoire** "je suis Haute Corrèze"

Défi n°1 : Rétablir une image porteuse du territoire

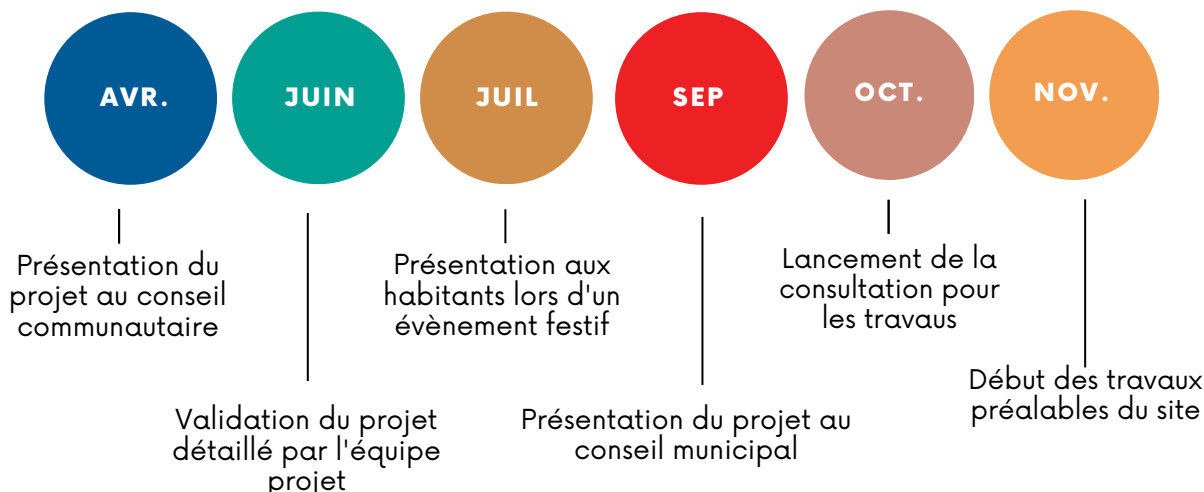
• Réaménager le site de Saint-Nazaire

Objectif : Valoriser et sécuriser le site

Saint Nazaire, c'est un espace naturel riche, une succession d'ambiances et de milieux, une richesse de la faune et la flore un site plein de légendes et d'histoire : le diable, le chemin de croix et les pèlerinages. **Un haut lieu touristique qui a marqué la mémoire locale.** Il était nécessaire de le réaménager et de le sécuriser pour que touristes et habitants puissent en profiter pleinement. Le début effectif des travaux sera programmé en mars 2023.



Coût des travaux : 116 258 € HT



• Elaboration d'une opération de revitalisation du territoire

Objectif : Revitaliser les centres-bourg



Chapellerie Megemont à Bort-les-Orgues

Haute-Corrèze Communauté et cinq de ses communes membres (Ussel, La Courtine, Bort-les-Orgues, Neuvic et Meymac) ont signé avec l'État une convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT). Ce dispositif permet de mettre en oeuvre des projets pour revitaliser les centres-bourgs, dans les domaines de l'habitat, des commerces, des espaces et des services publics.



Vidéo d'explication sur cette opération :

Défi n°1 : Rétablir une image porteuse du territoire



• Les sentiers vitrine

Objectif : Valoriser un réseau de sentiers familiaux de qualité



Les sentiers vitrines sont des sentiers familiaux de +/- 10 km. Ils sont accessibles, bien indiqués et offrent des potentiels de découvertes avec des thèmes variés et des éléments d'interprétation. **En 2022, c'est le platelage du sentier de la Tourbière du Longeyroux**, reconnue d'intérêt national d'après l'inventaire réalisé par l'Institut Européen d'Ecologie en 1981, **qui a été refait.**



Coût des travaux : 10 000 € HT



• Organisation des séjours dans les accueils de loisirs



Objectif : Favoriser l'épanouissement et l'autonomie des jeunes

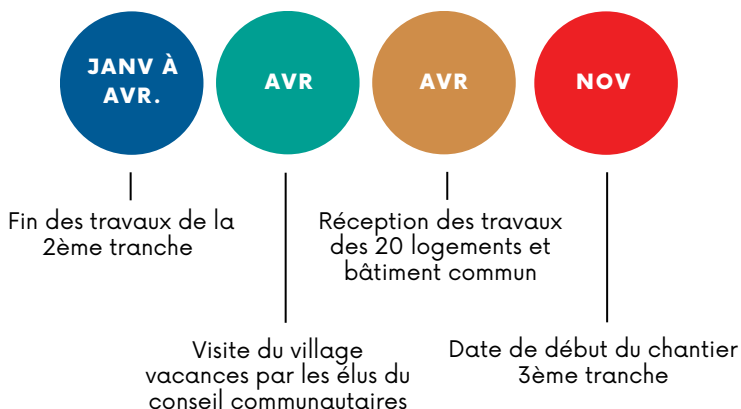
- 107 enfants participants
- 6 séjours organisés
- 87% des places proposées occupées

Défi n°1 : Rétablir une image porteuse du territoire



• Réhabilitation du village vacances de l'Abeille

Objectif : Moderniser le village vacances et le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite



• Construction de l'image de la Haute-Corrèze

Objectif : Rendre fiers de leur territoire les habitants



Lancement de la marque « je suis Haute-Corrèze » le 18 novembre 2022 :

- Pour se rassembler tous, acteurs de ce territoire, sous une même bannière.
- Pour exprimer notre identité, nos valeurs et leur donner un visage. Pour affirmer notre fierté de vivre ici.
- Pour "être Haute-Corrèze" et le faire savoir : à ceux qui passent, à ceux qui auront le coup de cœur et qui décideront de s'installer ici.



Vidéo d'explication du logo :

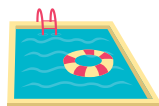
• Perspectives 2023



- Déploiement de la marque territoriale



- Ouverture de l'itinéraire bis du Tour du lac de la Triouzoune



- Réception des travaux de la 3ème tranche et fin de la réhabilitation du village vacances de l'Abeille



Défi n°2 : Attirer les actifs, ancrer notre jeunesse et les entreprises

Attirer de nouvelles personnes actives qui contribueront au dynamisme de notre territoire est une priorité majeure. L'ensemble des projets que vous trouverez dans cette partie composent un arc tendu vers le bien-être des familles et salariés qui décideraient de s'installer chez nous.

Les informations à retenir



12 tout-petits pourront bénéficier d'un accueil à la **Micro-crèche à Sornac**



38 000 livres et autres documents prêtés via la **bibliothèque communautaire**



683 enfants accueillis dans **nos centres de loisirs** tout au long de l'année.



63 entreprises aidées via le règlement d'intervention des aides communautaires (RIAC)



10 projets culturels ont rassemblé **800 élèves** dans le cadre du CTEAC.



128 269 € d'aides à **l'amélioration des habitats** distribuées (OPAH)

Défi n°2 : Attirer les actifs

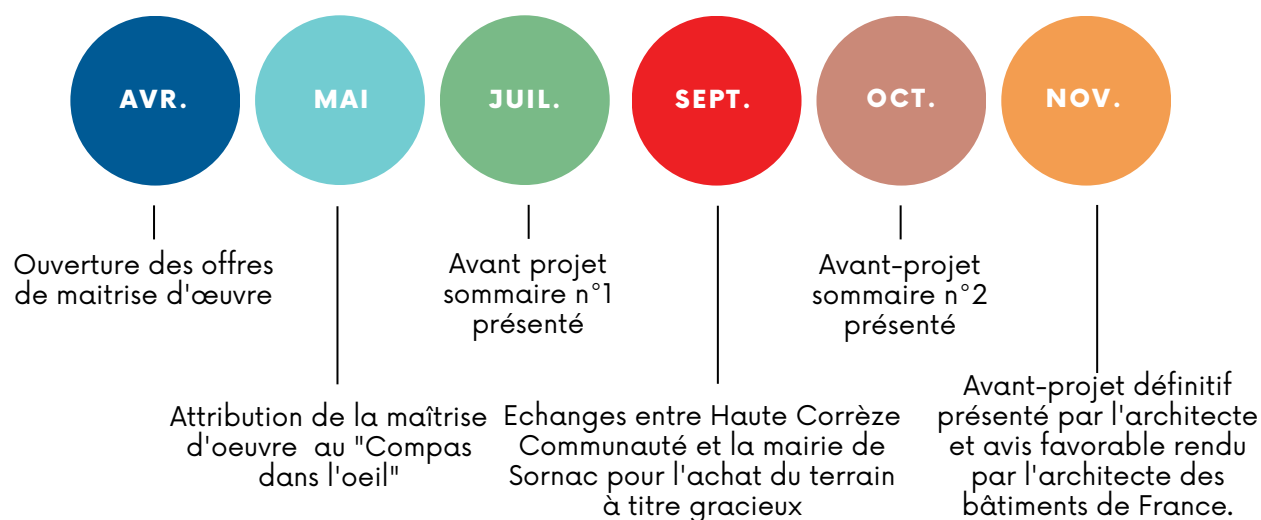


• Construction d'une nouvelle micro-crèche

Objectif : Offrir un lieu d'accueil adapté et innovant

Dans la commune de Sornac, une nouvelle micro-crèche sera prochainement créée pour permettre l'accueil de 12 enfants, dans un bâtiment écoexemplaire qui permettra de fortement limiter les futures coûts de fonctionnements énergétiques.

En plus de son éco-conception moderne, l'approche de l'accueil des tout-petits et de leurs parents sera également novateur avec un espace d'expérimentation sensoriel et un espace d'allaitement pour les mères.



• Contrat territoire éducation artistique et culturelle (CTEAC)

Objectif : accompagner les acteurs culturels du territoire et participer à l'épanouissement des jeunes

Le CTEAC a été signé en mai 2022. Notre collectivité souhaite, à travers ce contrat, participer à l'épanouissement des enfants et des jeunes sur notre territoire, cultiver leur curiosité, susciter leur émerveillement, éveiller leur conscience, dans un esprit d'ouverture, de partage et de transmission.



10 projets retenus pour l'année 2022-2023



800 élèves issus de 15 établissements scolaires ont participé à ces projets.

Défi n°2 : Attirer les actifs

• Gestion de l'aire d'accueil des citoyens itinérants (gens du voyage)

Objectif : Proposer une solution d'accueil des citoyens itinérants



En 2022, nous n'avons pas eu d'impayés, grâce à la télégestion. 4 opérations de médiations ont abouti dans les 3 jours avec 1 report vers l'aire d'accueil, un report vers un camping privé et deux départs vers d'autres départements.



Coût annuel de la gestion de l'aire : 74 830 €

• Fréquentation des accueils de loisirs

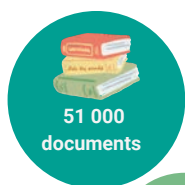


Objectif : Proposer un accueil et favoriser l'épanouissement et la citoyenneté des enfants

683 enfants ont été accueillis dans nos différents centres de loisirs des 3 secteurs communautaires (Haute-Dordogne / Plateau / Chavanon) sur nos secteurs d'activités : vacances, mercredis récréatifs, garderie...

• Fonctionnement de la médiathèque intercommunale

Objectif : Permettre un accès à tous à la culture



Perspectives 2023 :

- Pose de la 1^{ère} pierre de la micro-crèche
- Réalisation d'un catalogue éducation artistique et culturelle
- Financement du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique citoyen
- Attribution de subvention BAFa aux jeunes du territoire
- Promotion de l'économie sociale et solidaire
- Accompagnement à la transmission d'entreprise
- Définition de l'offre d'accueil des nouveaux arrivants

Défi n°2 : Attirer les actifs

• Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Objectif: Accompagner la rénovation pour:



- Adapter le logement à une situation de perte d'autonomie ou de handicap
- Améliorer les performances énergétiques et lutter contre la précarité énergétique
- Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé
- Remobiliser des logements vacants



131 245€ d'aides
distribuées à 30 foyers

• Réalisation de la stratégie économique

Les enjeux pour l'économie du territoire



Les chantiers



• Règlement d'intervention des aides aux entreprises (RIAC) :



• Gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale

Objectif: Identifier les besoins en recrutement sur le territoire

- 3 000 nouveaux actifs seront indispensables d'ici 2030
- Etude menée en 2022 pour identifier les filières qui recrutent
- Enquête menée auprès des employeurs.

*Découvrez l'étude
complète ci-dessous*





Défi n°3 : Réinvestir les territoires & faire vivre la proximité

En 2022, Haute Corrèze Communauté a concentré beaucoup de ressources autour de ce défi. De nombreux projets se sont concrétisés dans les domaines de l'aménagement, du patrimoine, de la culture et du sport.

Les informations à retenir



72 associations
accompagnées pour **380 000€**
de subventions versées



700 réponses reçues au
questionnaire sur la
restructuration de la
médiathèque d'Ussel.



1 étude finalisée pour le futur
bâtiment technique du **golf à
Neuvic**



107 ateliers numériques
donnés à **519 participants** âgés
de 6 à 77 ans !



15 spectacles proposés dans
le cadre des "Granités" pour
1 300 participants



Le PLUi approuvé par le
conseil communautaire le
8 décembre 2022.

Défi n°3 : Réinvestir les territoires & faire vivre la proximité

• Schéma d'interprétation du Patrimoine (SIP)

Objectif : Faire découvrir et valoriser le patrimoine de la Haute-Corrèze

Le 18 mai, le Contrat de Territoire éducation artistique et culturelle (CTEAC) de Haute-Corrèze a été signé. Ce projet réunit 70 acteurs du patrimoine haut-corrézien. Le SIP a été coconstruit avec les acteurs du territoire, au fil d'ateliers qui ont eu lieu depuis 3 ans. **Le plan d'action pour les 5 prochaines années, avec des projets concrets, est déjà amorcé.**

4 axes opérationnels sont ressortis :



- accompagner et mettre en réseau les acteurs du territoire autour du patrimoine
- permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir les richesses de leur territoire
- rendre vivant le patrimoine de la Haute-Corrèze
- entretenir, requalifier et valoriser les sites patrimoniaux majeurs

En savoir + sur le schéma d'interprétation du patrimoine



• Ateliers numériques

Objectif : Lutter contre la fracture numérique, sensibiliser aux dangers du numériques, créer du lien social

Les ateliers numériques 2022 ont eu lieu d'avril à décembre. Ce sont quelques 107 ateliers différents qui ont été proposés à 519 participants âgés de 6 ans pour les plus jeunes, et 77 ans pour nos doyens !



Découvrez l'actualité du service numérique ici :



Défi n°3 : Réinvestir les territoires & faire vivre la proximité

• Chemin de mémoire de La Courtine

Objectif : Raconter l'histoire de 16 500 soldats mutins russes arrivés en 1917 et valoriser des lieux de la commune.

Le Chemin de mémoire, c'est avant tout l'envie de raconter, dans le paysage de La Courtine, l'histoire singulière de 16 500 soldats russes, envoyés au camp militaire à l'été 1917 et leur mutinerie pour dire non à la guerre.



€ Coût du projet : 150 000€ HT

• Proposer des animations estivales, patrimoniales et culturelles

Objectif : Rendre vivant le patrimoine de la Haute-Corrèze



La programmation estivale des granités en quelques chiffres clés :

- **15 évènements organisés**
- 11 compagnies artistiques accueillies
- **14 communes impliquées**
- 1 300 participants dont 300 enfants des centres de loisirs
- **15 000€ de financement HCC.**

La vidéo de bilan des granités :



Défi n°3 : Réinvestir les territoires & faire vivre la proximité



• Restructuration de la médiathèque Ussel

Objectif : Proposer un lieu culturel adapté aux usages et aux besoins

Le travail autour de la restructuration de la médiathèque d'Ussel mené tout au long de l'année 2022 a permis de prioriser les besoins et de connaître la surface idéale nécessaire.

Côté pilotage



- 1 comité de pilotage en juillet
- 5 visites de médiathèques innovantes voisines
- 5 comités techniques avec associations, communes, service culture d'Ussel et partenaires



Côté concertation

- 3 enquêtes auprès des habitants (700 réponses recueillies)
- 1 mur d'expression créé dans la médiathèque

• Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Objectif : Proposer un cadre de développement commun et harmonisé

Approuvé par le conseil communautaire le 8 décembre 2022, la concrétisation du PLUi est le fruit d'un travail long débuté en 2018.

Voici les dernières étapes qui ont mené à son adoption sur l'année 2022.



• Perspectives 2023

- Organisation de la nouvelle fête du SIP
- Réalisation du schéma des modes d'accueil 0-3 ans
- Dépôt du permis de construire et lancement du marché pour le bâtiment du golf
- Etude pour le réaménagement du quartier de la médiathèque



Défi n°4 : Repenser les mobilités & les modes de transport

Proposer des alternatives à la voiture individuelle en proposant de nouveaux services de transports collectifs et développer la pratique des mobilités douces sont des enjeux forts que nous allons vous expliciter ci-dessous.

Les informations à retenir



Créer une voie verte de 2.8km
entre Ydes et Bort-les-Orgues



**45 enfants formés au permis
vélo** pour rouler en toute
sécurité



1 diagnostic mobilité lancé
auprès de la population et des
entreprises locales



**2 véhicules électrique
électriques**
ajoutés à la flotte
intercommunale



92 inscrits au nouveau réseau d'autostop "**Rézo Pouce**"

Défi n°4 : Repenser les mobilités et les modes de transport

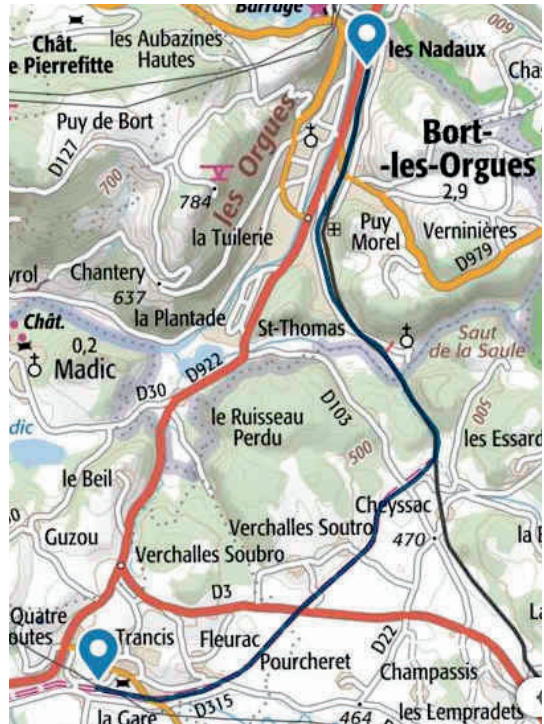
• Création d'une voie verte entre Ydes et Bort-les-Orgues

Objectifs :

- Développer une offre sportive et de santé accessible à tous
- Compléter l'offre touristique de proximité
- Favoriser une découverte patrimoniale originale
- Proposer une alternative au déplacement automobile.

Ce projet d'aménagement d'une voie verte de 2800m de longueur est situé sur une ancienne ligne de chemin de fer.

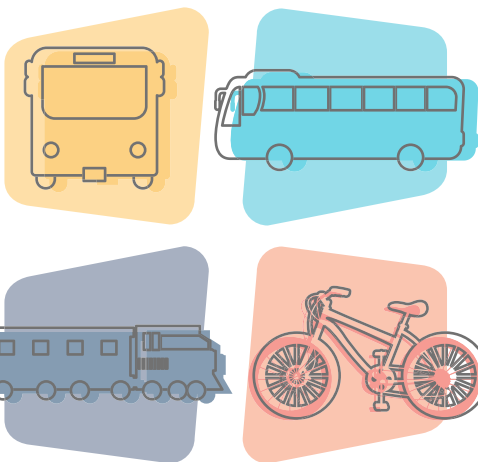
Le projet a été lancé en 2021. En 2022, la phase avant projet définitif a été réalisée. La livraison de l'équipement est planifiée pour la fin du premier semestre 2023 a été réalisée. La livraison de l'équipement est planifiée pour la fin du premier semestre 2024.



Coût total du projet : 1 296 330 € HT

• Diagnostic mobilité

Objectif : Proposer des solutions de mobilité adaptées aux besoins des habitants



La compétence mobilité a été prise en mars 2021. Le lancement du diagnostic a débuté en août 2022. 6 réunions se sont tenues avec les élus et 2 réunions avec les entreprises locales.

En parallèle, plusieurs rencontres entre HCC et le club des entreprises dynamiques ont également eu lieu pour échanger sur les problématiques de mobilité et proposition de solutions de transports pour les salariés des entreprises de la zone de l'empereur à Ussel.

Découvrez l'enquête complète ici :



Défi n°4 : Repenser les mobilités et les modes de transport

• Poursuite du réseau d'autostop "Rézo Pouce"

Objectif : Proposer une solution de transport alternative

Rezo Pouce vous permet de vous déplacer en mode « quand je veux, où je veux ! ».

Pas besoin de trouver un covoiturage à l'avance ni de se demander si un trajet est proposé à l'heure qui vous intéresse

Coût pour la collectivité : 3 000€ d'adhésion/ an
92 inscrits depuis 2016, dont 33 qui ne disposent pas de véhicules pour se déplacer

Répond à certains besoins du territoire, sans être pour autant l'unique solution de mobilité

Offre accessible à tous les publics : gratuit pour les usagers, inscription réalisée soit en format papier, soit via internet ou application smartphone.



• Le permis vélo passé lors d'un intercentre

Objectif : Sensibiliser les enfants aux codes de la route à travers leurs déplacements piétons et à vélos



45 enfants ont été formés au permis vélo dans le cadre d'un intercentre.

En parallèle, l'achat de 3 VTT a été réalisé. L'objectif est de permettre à chaque enfant que nous accueillons de savoir rouler à vélo en sécurité. Des actions dans les centres pour apprendre ou consolider le savoir-faire du vélo dans un environnement sécurisé (cours, terrain aménagé..) sont menées.

Les animateurs sont également formés par Voilco au « savoir rouler » pour leur permettre d'**accompagner les enfants dans le respect des règles de sécurité** et avec une pédagogie adaptée.

Défi n°4 : Repenser les mobilités et les modes de transport

• Développement de la flotte de véhicules à énergie verte

Objectif : Diminuer l'impact carbone de Haute Corrèze communauté



2 nouveaux véhicules électriques ont été achetés pour compléter notre flotte.

Ces véhicules ont permis une réduction d'émissions de CO2 de 730 kilos .



• Perspectives 2023

- Mise en place des services de mobilité
- Achat d'autres véhicules électriques/ hybrides
- Lancement d'un chantier mobilité dans le cadre de la stratégie économique
- Lancement d'un projet de covoiturage sur l'ensemble du territoire et réflexion sur d'autres solutions

Défi n°5 : Préserver l'environnement & assurer la transformation écologique

Préserver nos ressources en eau, diminuer nos déchets ou encore diminuer l'empreinte carbone de la collectivité, tels sont quelques uns des axes de ce défi. La Haute Corrèze est un territoire au patrimoine naturel exceptionnel, il convient donc d'être les garants de sa préservation.

Les informations à retenir



1 étude réalisée pour le Schéma alimentation eau potable



Diminution du volume des déchets à **268kg/habitants**



Un programme de travaux de **132 007€** pour la gestion des milieux aquatiques



Signature d'un contrat d'objectif territorial avec l'ADEME pour des actions en 2023



2 actions de sensibilisation du grand public autour de l'environnement



Installation de 2 ombrières au siège équipées de **90 panneaux photovoltaïques**

Défi n°5 : Préserver l'environnement et assurer la transformation écologique



• **Elaboration du schéma d'alimentation en eau potable**

Objectifs : garantir l'accès à l'eau potable dans de bonnes conditions à tous les habitants et entreprises du territoire

La phase de diagnostic et de sectorisation des marchés a été faite en 2022.



Coût de l'étude : 1 107 937€ HT



• **Gestion des milieux aquatiques**

Objectif : Préserver la ressource en eau en qualité et quantité et favoriser la mise en œuvre de pratiques adaptées (pêche, baignade, activité nautique, agriculture et alimentation eau potable) à la mitoyenneté des cours d'eau

Réalisation du programme de travaux 2022

16 projets de mise en défens et abreuvement : 46 683.45€ HT

5 projets de renaturation de lit et création d'habitats : 76 655.58€ HT

1 projets de rétablissement de la continuité écologique: 6 322.2€ HT

1 site de restauration de la ripisylve : 2 376€ HT

→ Un programme de travaux 2022 à 132 037.23 € HT (224 000 € en 2020 et 158 352 € en 2021)



Découvrez ci-contre la vidéo des travaux 2022

• **Développement d'un partenariat avec les ressourceries**

Objectif : favoriser le réemploi au détriment de la production de déchets/ favoriser l'émergence d'une filière d'éco circulaire

Rencontre des 3 ressourceries du territoire et d'une 4ème en limite du territoire. Le but de ces rencontres est de connaître leurs fonctionnements, leurs attentes, leurs besoins et le partenariat possible avec HCC.

Défi n°5 : Préserver l'environnement et assurer la transformation écologique

• Sensibilisation à la préservation de l'environnement

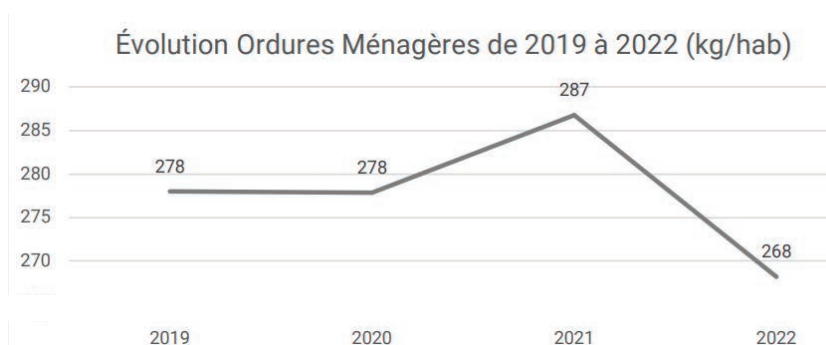
Objectif : *Inculquer des valeurs communes de préservation de l'environnement*



- 95 personnes (53 enfants + 42 adultes)
- Animations nettoignons la nature : 1 avec le centre de loisir, 1 avec l'école de Sornac, 1 ouverte au public
- 24 personnes sensibilisées sur les stands (matin)
- 17 personnes au spectacle "Elementerre mon cher Ratson" (l'après-midi)

• Optimisation de la collecte des déchets ménagers

Objectif : *Réduire le tonnage des ordures ménagères collectées et maîtriser le coût de traitement des collectes*



• Nouveau marché de collecte des points d'apports volontaires



Objectif : *Maintenir des colonnes d'apport volontaire toujours accessibles aux usagers*

Vigilance et **réactivité accrue du prestataire** pour laisser les colonnes toujours disponibles

• Contrat d'objectif territorial ADEME



Objectif : *mettre en place et suivre un plan d'action de démarche vertueuse environnementale sur toutes les politiques de HCC*

Signature du contrat, **recrutement d'un chargé de mission mobilité et d'un chargé de mission énergie climat co-financés par l'ADEME**. Suivi et mise en œuvre des premières actions dès 2023.

Défi n°5 : Préserver l'environnement et assurer la transformation écologique

• Diminution de l'empreinte énergétique de la collectivité

Objectif : Diminuer notre empreinte carbone et énergétique et adopter des démarches vertueuses de sobriété

Installation réalisée de **2 ombrières équipées de 90 panneaux photovoltaïques** alimentant :

- le siège de Haute-Corrèze Communauté
- 2 bornes de recharges de véhicules électriques



Coût du projet : 186 296€ HT

• Mise en place du protocole télétravail

Objectif : Diminuer l'impact environnemental des déplacements domicile-travail

Mise en place à partir du 1er avril 2022

38 agents effectuent du télétravail.

Ce qui représente une **diminution des émissions**

de CO2 estimée à 421 512 KG/an

• Suivi et la gestion du SPANC

Objectif : éviter la pollution du milieu naturel

865 contrôles effectués en 2022 pour :

- Identifier et recenser les différents ouvrages
- Repérer les défauts de conception, de fonctionnement et d'usure
- Vérifier les problèmes de salubrité ou de pollution

• Perspective 2023

- Réalisation de l'étude biodéchets
- Réalisation de l'étude sur la prise de compétence eau et assainissement
- Extension du pôle environnement
- Construction de la plateforme de déchets verts à Meymac
- Réflexion sur la mise en place d'une taxe GEMAPI
- Installation de panneaux photovoltaïques à Thalamy
- Extension de la déchèterie de Bort-les-Orgues



Défi n° 6 : Garantir une coopération territoriale efficiente

Animer le territoire et favoriser le dialogue entre l'EPCI et les communes à tous les échelons : maires, secrétaires ou encore se déplacer au plus près des conseils municipaux, telle est l'ambition de ce sixième défi : que la Haute Corrèze soit toujours une terre de dialogue.

Les informations à retenir



62 communes bénéficient de
l'instruction du droit des sols
mutualisé



**84% des élus des
commissions thématiques
satisfaits** par leur animation



Animation territoriale : **65
communes rencontrées** en
2022



1 étude complète menée pour
dresser l'état des **risques
psychosociaux** de la
collectivité



Un Pacte de gouvernance
en cours d'élaboration et qui
sera voté début 2023



1er séminaire des élus
organisé sur deux jours

Défi n°6 : Garantir une coopération territoriale efficiente

• Définition du besoin en instruction des droits du sol à proposer aux communes

Objectif : Accompagner les communes dans l'instruction du droit du sol suite au désengagement des services de l'Etat

62 communes bénéficient de l'instruction mutualisée de leurs dossiers par un service communautaire



• Animation territoriale en lien avec les communes



Objectif : Renforcer la proximité et faciliter le lien avec les communes

68 communes ont été rencontrées, dont 65 maires. Cela représente 500 heures de travail pour les animateurs territoriaux.

Toutes les communes rencontrées considèrent comme essentiels ces temps d'échange et en apprécient le contenu et la proximité

• Réalisation du pacte de gouvernance

solidarité
respect
équité public
service écoute sens
authenticité

Objectif : Disposer d'un fonctionnement décisionnel clair, permettant d'associer l'ensemble des élus

Le pacte de gouvernance a été travaillé avec les élus lors de deux ateliers en commission et un atelier à l'occasion de la journée du 6 mai. Cela a permis de préciser les valeurs communes ainsi que le rôle des élus.

• Mise en place du collectif des directeurs généraux et de l'animation du réseau des secrétaires de mairie

Objectif : Echanger sur les dossiers à fort enjeu et lutter contre l'isolement des secrétaires de mairie



- Réunion des secrétaires de mairie 3 fois /an
- Café des secrétaires de mairie 1/trimestre avec un lieu changeant
- Satisfaction générale, échanges de pratiques et d'actualité
- 2 réunions du collectifs des directeurs généraux des services

Défi n°6 : Garantir une coopération territoriale efficiente

• Construction du portail internet du territoire

Objectif : Créer un outil digital innovant pour l'attractivité du territoire, au service de l'institution, des communes et des habitants

Après la phase de consultation, l'agence Stratis a été retenue pour l'élaboration du nouveau site. La réunion de lancement s'est faite en mars 2022. La structuration des pages du site a été validée fin 2022.

• Réalisation de l'étude des risques psychosociaux

Objectif : Dresser un état des lieux des risques psychosociaux dans la collectivité pour mieux s'en prémunir



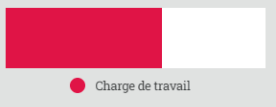
91 agents

sur les 140 présents dans la collectivité ont répondu au questionnaire, soit **65 % de participation** (score représentant une implication moyenne)

3 dimensions évaluées

1

La charge de travail est considérée comme moyenne



● Charge de travail

2

L'autonomie est considérée d'un bon niveau général



● Niveau d'autonomie

3

Le soutien est très bon entre collègues ou avec la hiérarchie



● Niveau de soutien



Des atouts

environnement de travail de qualité, bonnes conditions de travail en termes d'équipement et de matériel

★★★★★



Des disparités

entre les services dans le vécu du travail, liées à l'historique de la fusion et à des différences de postures managériales

★★★★★



Multiplicité de projet

favorisant la motivation des agents mais pouvant entraîner un manque de moyens humain pas toujours réglé par les difficultés de recrutement

★★★★★



Déficit d'attractivité

de la collectivité pour le recrutement

★★★★★



Manque de communication

descendante et ascendante

Défi n°6 : Garantir une coopération territoriale efficiente



• Organisation de la première journée des élus



Objectif : Créer du lien entre les élus du territoire et les agents

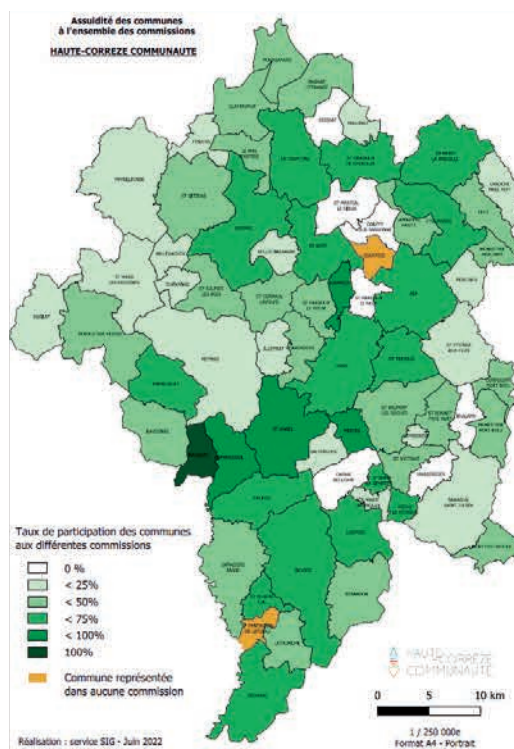
- Présentation du rapport d'activité et soirée musicale le 5 mai
- Journée de travail le 6 mai sur le sujet des déchets et pacte de gouvernance
- 88% des élus présents participeraient à nouveau à un événement similaire

• Animation des commissions thématiques

Objectif : Impliquer les élus dans l'élaboration des projets

Les commissions sont accessibles aux élus municipaux et se réunissent 3 à 4 fois par an.

En 2022, la satisfaction des élus pour ces instances était de 84%.



• Perspectives 2023



- Validation du pacte fiscal et financier
- Réalisation du schéma de mutualisation
- Mise en œuvre du plan d'action de l'étude des risques psychosociaux
- Adoption du pacte de gouvernance
- Mise en ligne du nouveau portail internet

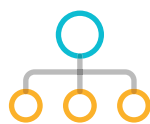


Les ressources de Haute-Corrèze Communauté

Les informations à retenir



5 523 mandats passés en 2022
et **5 395 titres** émis en 2022



15 % de taux d'encadrement



73 marchés notifiés en 2022



185 bulletins de salaires
édités chaque mois



16 versements de subventions demandés
37 dossiers de demandes de subvention

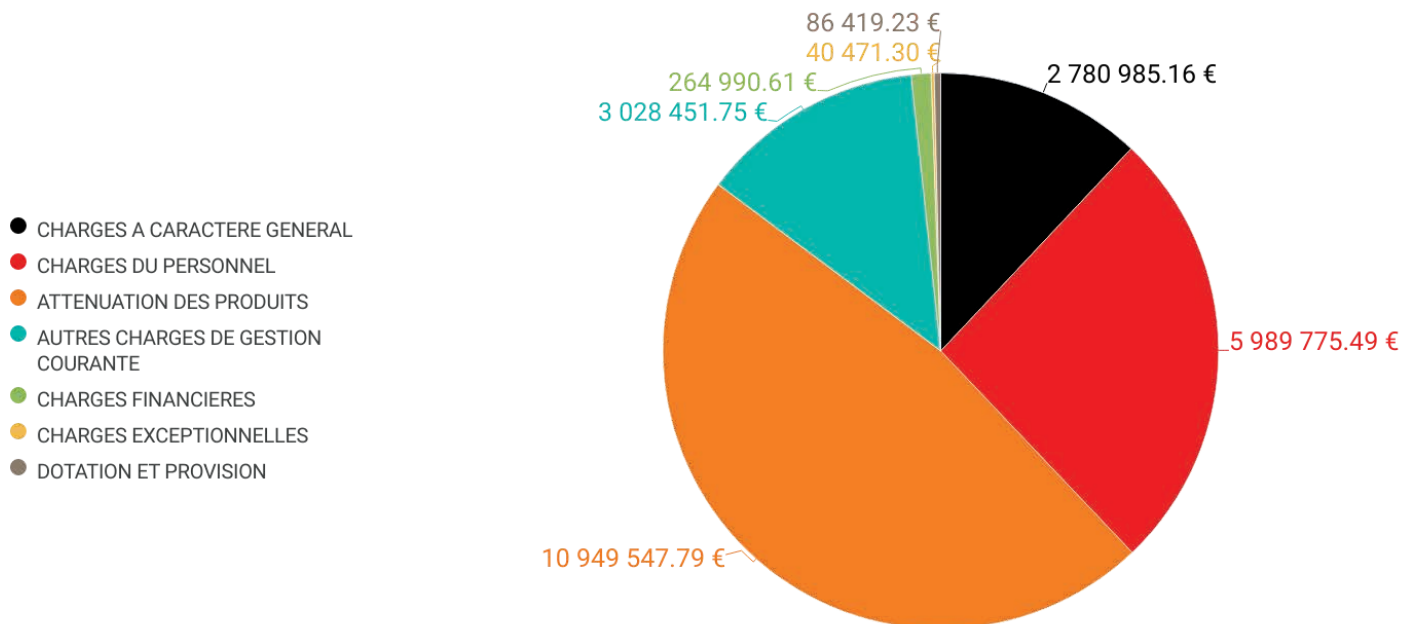


Adoption du **règlement intérieur de la commande publique**

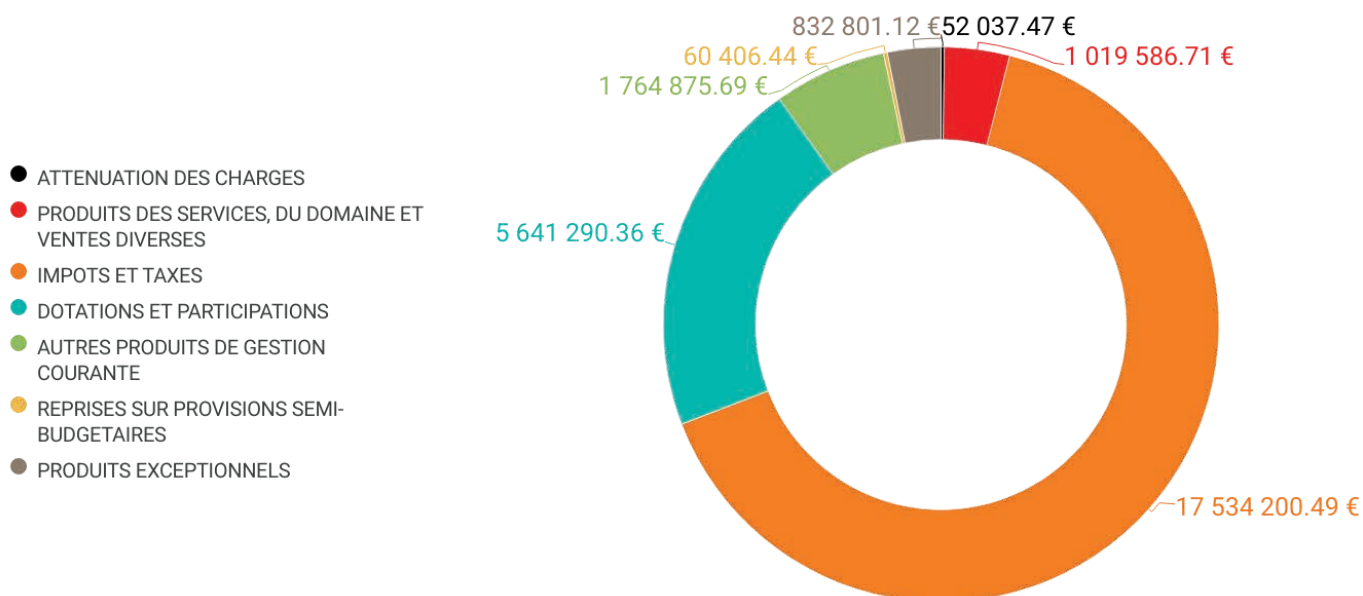
Les comptes administratifs 2022



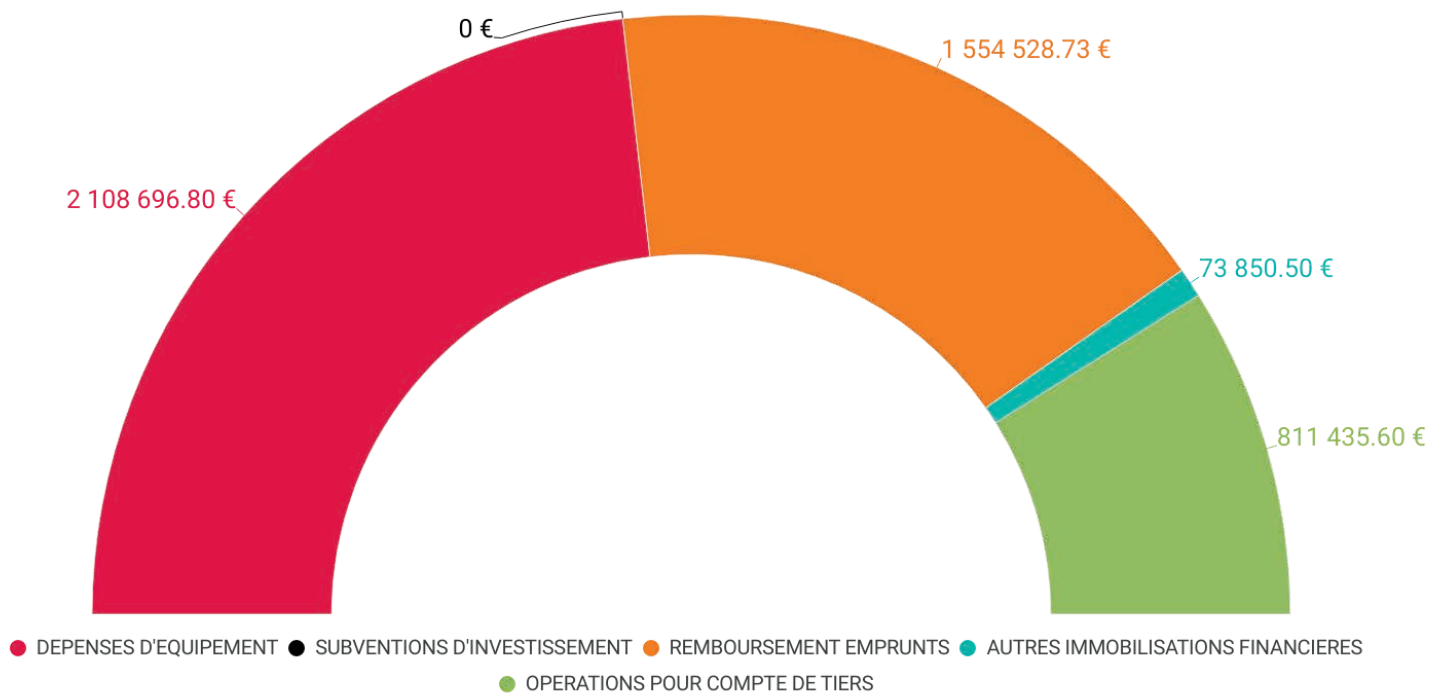
Dépenses réelles consolidées de fonctionnement 2022 : 23.140M €



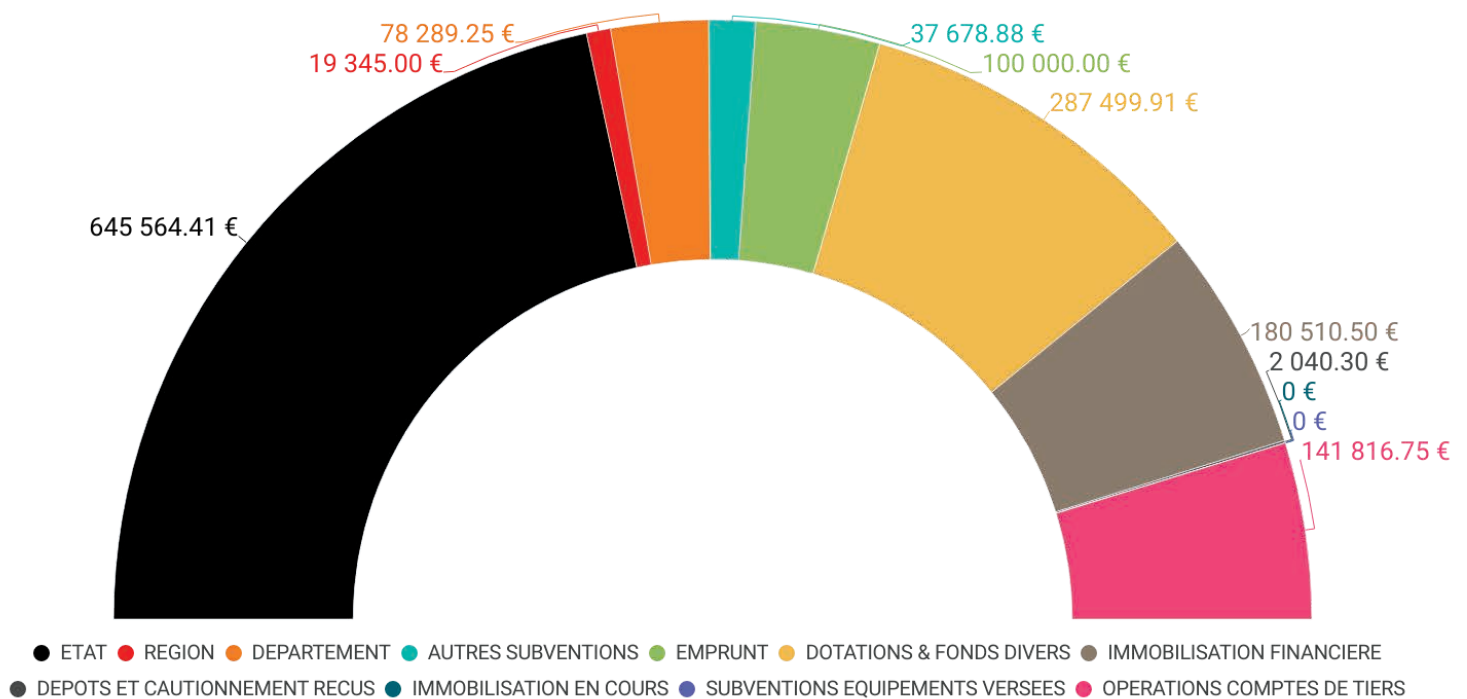
Recettes réelles consolidées de fonctionnement 2022 : 26.905 M €



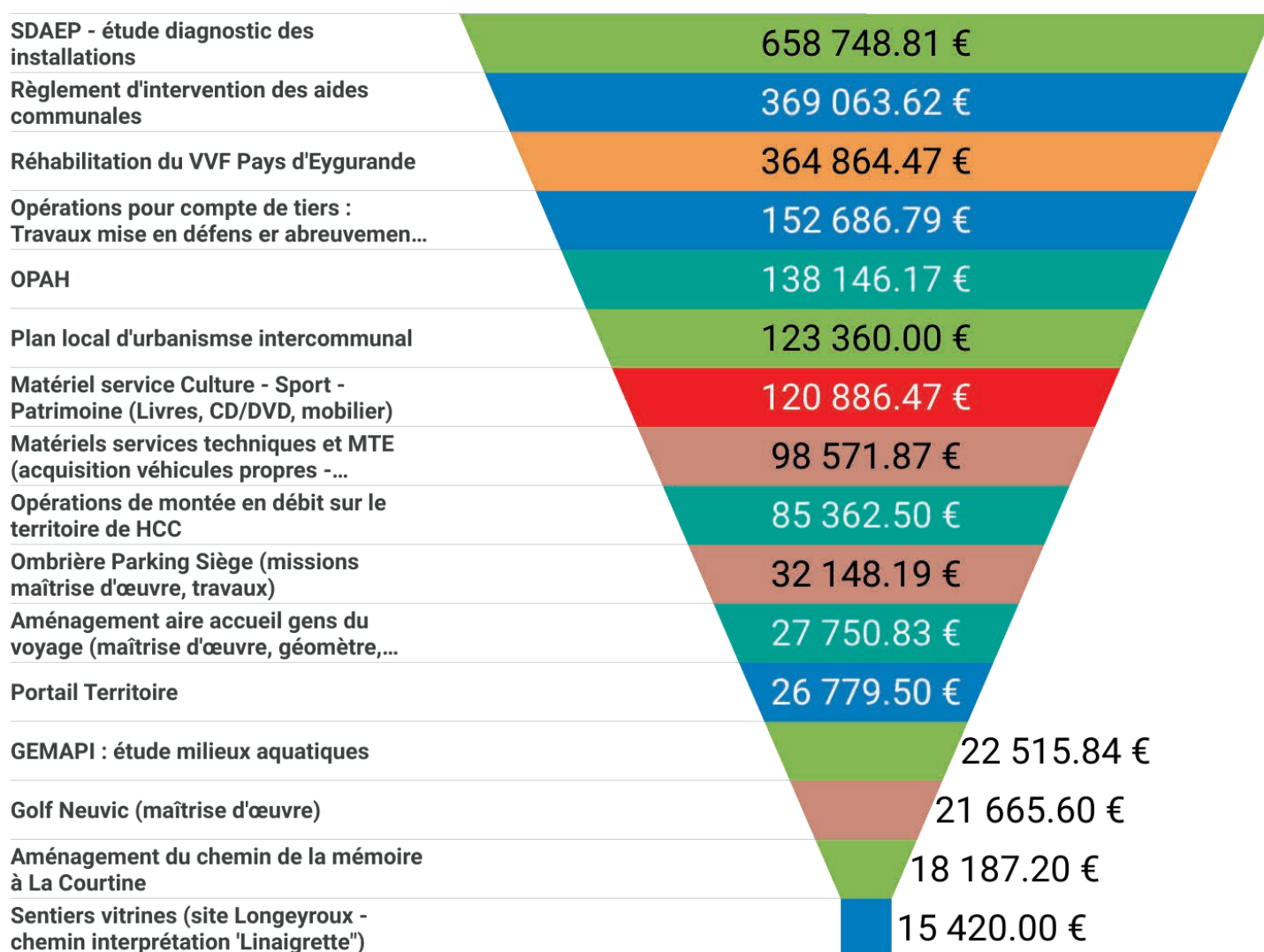
Dépenses réelles consolidées d'investissement 2022 : 4.548 M €



Recettes réelles consolidées d'investissement 2022 : 1.492M €



Les principaux projets d'investissement 2022



• Ils réalisent les projets

168 agents employés en 2022 :

- 108 fonctionnaires
- 31 contractuels sur emplois permanents
- 29 contractuels sur emplois non permanents

Fonctionnaires : 50 % de femmes / 50 % d'hommes

Contractuels sur emplois permanents : 61 % de femmes / 39 % d'hommes

Contractuels sur emplois non permanents : 47 % de femmes / 53 % d'hommes

Répartition :

- **Catégorie A : 20 postes**
- **Catégorie B : 18 postes**
- **Catégorie C : 130 postes**

